

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Financement de la deuxième étape du tramway lausannois

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil les crédits du prolongement du tramway de Renens à Villars-Sainte-Croix

Tandis qu'entre Lausanne et Renens la pose des rails du tramway avance bon train, la réalisation du tracé jusqu'à Villars-Sainte-Croix franchit une étape importante. Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil plusieurs crédits d'un montant total de 198 millions de francs afin de réaliser le prolongement du tracé entre la gare de Renens et son terminus à Villars-Sainte-Croix. Sous réserve de l'avancement des procédures, les travaux pourraient démarrer à l'horizon 2025 pour une durée de quatre ans.

De Renens à Villars-Sainte-Croix, le tramway constituera une véritable colonne vertébrale pour le développement et la transformation urbaine de l'Ouest lausannois. Il desservira des zones d'habitation, des zones de commerces et d'emplois secondaires et tertiaires, dont le développement – déjà commencé – se poursuivra avec son arrivée. Sa construction transformera les secteurs à caractère industriel et commercial – dont les axes routiers sont aujourd'hui principalement consacrés au trafic individuel motorisé – en espaces publics et quartiers de qualité et arborisés.

Un tracé moderne et végétalisé pour un service fiable et rapide

D'une longueur de 3,1 kilomètres et en grande partie végétalisé, le tracé sera jalonné de six stations et longé par des pistes cyclables continues ainsi que des cheminements piétons élargis. Le tramway circulera très majoritairement en site propre et bénéficiera de la priorité aux carrefours, ce qui garantira la fiabilité de l'horaire. Il parcourra son tracé en moins de 10 minutes, avec une cadence à sa mise en service de 6 minutes en journée. Le tramway offrira ainsi un service hautement qualitatif alliant rapidité, régularité et capacité, sur des axes requalifiés, à la hauteur des enjeux du développement urbain d'un des principaux secteurs de développement du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Véritable alternative à la voiture, le tramway renforcera le réseau des transports publics de l'Ouest lausannois. Connecté à la gare de Renens, et donc au réseau

ferroviaire, il rend ce territoire accessible depuis l'ensemble du canton, et même au-delà. Conçu en complémentarité avec les autres axes de transport public de l'ouest de l'agglomération (métro m1, lignes à haut niveau de service, lignes de bus et trolleybus urbaines), il constitue l'une des mesures principales du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), évalué favorablement par la Confédération, qui le cofinance également. Afin de favoriser l'intermodalité, des espaces de stationnement pour les cycles seront aménagés à proximité de chaque station.

Le projet comprend également la réfection de la chaussée, la pose d'un revêtement phonoabsorbant atténuant le bruit routier ainsi que la mise en place d'un système performant de traitement des eaux de chaussée pour protéger l'environnement. Les réseaux (conduites d'eau, câbles d'électricité, etc.) situés sous la plate-forme du tramway seront déviés, remis à neuf et étendus afin de répondre aux besoins des nouvelles densifications.

Financement et engagement des collectivités locales

Les crédits que soumet le Conseil d'Etat au Grand Conseil, pour un montant total de 198 millions, portent sur la part cantonale du financement pour la réalisation de l'infrastructure du tramway ainsi que l'acquisition de cinq rames par les tl. Ils comprennent également un prêt correspondant aux derniers 20% de la contribution fédérale à ce projet. Cette dernière ne sera versée par la Confédération qu'au moment des décomptes après travaux, mais son financement doit toutefois être anticipé. Les crédits cantonaux correspondent à 62% du financement total du projet, la Confédération en finançant 25%, les communes territorialement concernées 8% et les divers partenaires 5% (notamment les gestionnaires de réseaux).

Les Communes de Bussigny, Crissier, Ecublens et Villars-Sainte-Croix présentent de manière coordonnée leur rapport-préavis à leurs Conseils communaux afin de financer la part des aménagements qui leur incombe. Les quatre Municipalités se réjouissent de poursuivre le développement du projet et sont impatientes d'accueillir le tramway sur leur territoire.

Pour rappel, les travaux de la première étape du tramway t1 sont en cours et la mise en service de la ligne est prévue pour 2026. Son prolongement a été mis à l'enquête en automne 2021. La décision fédérale d'approbation des plans par l'Office fédéral des transports est attendue prochainement. Sous réserve de l'aboutissement de cette procédure (traitement d'éventuels recours) et de l'adoption des crédits par les organes législatifs cantonaux et communaux, le chantier de la deuxième étape, piloté par les tl, en étroite collaboration avec le Canton et les communes concernées, pourrait débuter à l'horizon 2025 pour une mise en exploitation complète de la ligne en 2030.

Partenaires (pour les médias uniquement)

Bussigny : Eric Zingre, vice-syndic et conseiller municipal, 021 706 11 51,
[ezingre\(at\)bussigny.ch](mailto:ezingre(at)bussigny.ch)

Crissier : Nathalie Jaton, conseillère municipale, 079 715 41 14,
[nathalie.jaton\(at\)crissier.ch](mailto:nathalie.jaton(at)crissier.ch)

Ecublens : Jean-Louis Radice, conseiller municipal, 079 682 50 73, [jean-louis.radice\(at\)ecublens.ch](mailto:jean-louis.radice(at)ecublens.ch)

Villars-Sainte-Croix : Georges Cherix, syndic, 021 701 16 10, [georges.cherix\(at\)villars-sainte-croix.ch](mailto:georges.cherix(at)villars-sainte-croix.ch)

tl : Patricia Solioz Mathys, directrice, 021 621 04 99 (par l'intermédiaire du service presse), [mediatl\(at\)t-l.ch](mailto:mediatl(at)t-l.ch)

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 18 novembre 2024

TÉLÉCHARGEMENT(S)